



AMBASSADE DE SUEDE



**Projet de récupération des terres dégradées et d'augmentation de la productivité agro-sylvo-pastorale dans la zone d'intervention de la Grande Muraille Verte au Burkina Faso (Beog – Puuto)**

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
POUR LA FOURNITURE DE 5 VEHICULES 4X4 PICK-  
UP DOUBLE CABINES, 2 VEHICULES STATION  
WAGON ET DE 40 MOTOS A DEUX ROUES DE  
TERRAIN A SOS SAHEL INTERNATIONAL  
N° AO: SOSSAHEL 001 /ASDI/2019/11406**

Financement :

- Agence Suédoise pour le Développement International au Burkina

**Janvier 2019**

Projet de récupération des terres dégradées et d'augmentation de la productivité agro-sylvo-pastorale dans la zone d'intervention de la Grande Muraille Verte au Burkina Faso

## **1. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT POUR LA FOURNITURE DE 5 VEHICULES 4X4 PICK- UP DOUBLE CABINES, 2 VEHICULES STATION WAGON ET DE 40 MOTOS A DEUX ROUES DE TERRAIN A SOS SAHEL INTERNATIONAL**

Dans le cadre de la mise en œuvre du « Projet de récupération des terres dégradées et d'augmentation de la productivité agro-sylvo-pastorale dans la zone d'intervention de la Grande Muraille Verte au Burkina Faso », l'ONG SOS SAHEL International France, prévoit acheter cinq véhicules 4X4 pick-up double cabine, de deux véhicules 4X4 station wagon et de quarante motos de terrain.

Pour cela, SOS SAHEL International voudrait recevoir des offres pour la livraison de cinq (5) véhicules 4X4 pick-up double cabine, de deux (2) véhicules 4X4 station wagon et de 40 motos de terrain.

Le marché est subdivisée en deux 2 lots :

- Lot 1: Livraison de cinq (5) véhicules 4X4 pick-up double cabine, de deux (2) véhicules 4X4 station wagon
- Lot2: Livraison de 40 motos (puissance comprise entre 123 et 125 cm<sup>3</sup> au moins)

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Les soumissionnaires sont invités à soumettre leurs offres aux heures ouvrables au plus tard le 08 avril 2019 au siège de SOS SAHEL International France situé à Ouagadougou au secteur 47, Karpala, derrière la station Shell en face du SIAO n° tel Tél : +226 25 37 03 04 , à 12h00.

Les offres resteront valables pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise.

Le délai d'exécution est de trois (3) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de fourniture du matériel aussi bien pour les véhicules que pour les motos.

Les soumissionnaires peuvent obtenir des renseignements complémentaires et se procurer le dossier d'Appel d'offres au siège de : SOS SAHEL International France, 01 BP 2549 Ouagadougou 01, Tel +226 25 37 03 04 Email : [contact@sossahel.org](mailto:contact@sossahel.org)

Le dossier de l'appel d'offre peut être consulté **gratuitement** ou retiré au secrétariat de SOS SAHEL International France situé à Ouagadougou au secteur 47, Karpala, derrière la station Shell en face du SIAO n° tel Tél : +226 25 37 03 04, moyennant le paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA par lot.

Les offres devront être déposées en trois exemplaire dont 1 original et 2 copies au plus tard le 08 avril 2019 à **12 heures 00 mn GMT** au siège de SOS SAHEL International France situé à Ouagadougou au secteur 47, Karpala, derrière la station shell en face du SIAO n° tel Tél : +226 25 37 03 04 , à 12h00..

L'ouverture des plis est publique et aura lieu le même jour dans la salle de réunion de l'ONG à 12 h 00 mn.

SOS SAHEL International France se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou une partie du présent appel d'offres.

### **Composition du dossier d'appel d'offres**

- Pièce n°1 : Avis d'Appel d'Offres (AAO)
- Pièce n°2 : Les instructions aux soumissionnaires (IS)
- Pièce n°3 : Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO)
- Pièce n°4 : Cahier des clauses administratives particulières
- Pièce n°5 : Cahier des prescriptions techniques
- Pièce n°6 : Modèle de lettre d'engagement;
- Pièce n°7 : Cadre du bordereau des quantités et des prix;
- Pièce n°8 : Cadre du bordereau des prix unitaires;
- Pièce n°9 : Modèle de garantie de soumission;
- Pièce n°10 : Modèle de marché;
- Pièce n°11 : Modèle de déclaration valant engagement ferme d'un organisme financier de constituer le cautionnement de garantie de bonne exécution
- Pièce n°12 : Modèle de garantie de bonne exécution;

## **2. INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES**

### **CHAPITRE I - GÉNÉRALITÉS**

#### **Article 1 – Objet de l'Appel d'Offres et origine des fonds**

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'acquisition de cinq véhicules 4X4, de deux véhicules station wagon et de quarante motos de terrain. sur financement de l'Agence Suédoise pour le Développement International pour la mise en œuvre du Projet de récupération des terres dégradées et d'augmentation de la productivité agro-sylvo-pastorale dans la zone d'intervention de la Grande Muraille Verte au Burkina Faso subdivisé en lots. Le lot 1 concerne la livraison de cinq véhicules 4X4 et de deux véhicules station wagon cité en objet et le lot 2 pour les quarante motos cités en objet.

#### **Article 2 – Candidats admis à soumissionner**

L'Appel d'Offres s'adresse aux fournisseurs éligibles et qualifiés.

#### **Article 3– Origine du véhicule et des motos**

Pour le présent Appel d'Offres, il est dérogé à la règle de nationalité et règle d'origine pour la fourniture des véhicules et des motos proposés.

#### **Article 4– Coût de l'Appel d'offres**

Le soumissionnaire peut consulter **gratuitement** ou retirer une copie du DAO auprès de SOS SAHEL International France. Cependant, il supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son/ses offre(s) et SOS SAHEL International France ne sera en aucun cas responsable de ces coûts ni tenue de les payer, de quelle que façon que se déroule le processus de l'Appel d'Offres et quel qu'en soit le résultat.

#### **Article 5– Dossier de l'Appel d'Offres**

Le soumissionnaire devra examiner toutes les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le dossier d'Appel d'Offres. Il est responsable de la qualité des renseignements exigés par le dossier d'Appel d'Offres et de la préparation d'une offre conforme, à tous égards, aux exigences du dossier d'Appel d'Offres. Cette carence peut entraîner le rejet de son offre.

#### **Article 6– Éclaircissements apportés au dossier d'Appel d'Offres**

Tout soumissionnaire désirant obtenir des éclaircissements sur les documents, pourra notifier sa requête à SOS SAHEL International France par écrit, télex, télécopie, ou courrier électronique ([contact@sossahel.org](mailto:contact@sossahel.org))

SOS SAHEL International France répondra par écrit à toute demande d'éclaircissement sur les documents d'appel d'offres qu'elle aura reçue, à condition

que ces demandes lui parviennent dans un délai de cinq jours ouvrables avant la date limite de dépôt des offres.

### **Article 7 – Additifs au dossier d'Appel d'Offres**

SOS SAHEL International France peut, à tout moment avant la date limite de remise des offres, pour des raisons qui lui sont propres ou en réponse à une demande d'éclaircissement formulée par un soumissionnaire, modifier le dossier d'Appel d'Offres en publiant un additif.

L'additif sera notifié par écrit, télex, télégramme ou télécopie à tous les soumissionnaires qui auront acheté le dossier d'appel d'offres et cet additif s'imposera à eux, ainsi qu'à tout soumissionnaire éventuel.

Pour donner aux soumissionnaires le délai nécessaire à la prise en considération de l'additif, SOS SAHEL International France peut reporter la date limite de remise des offres.

## **CHAPITRE II – PRÉPARATION DES OFFRES**

### **Article 8 – Documents constitutifs de l'offre**

L'offre préparée par le soumissionnaire comprendra une offre technique et une offre financière pour chaque lot.

L'offre technique comprendra :

- la procuration écrite attestant l'habilitation de la personne à engager l'Entreprise;
- Les documents apportant la preuve que le véhicule et des motos et les services connexes sont conformes aux spécifications du dossier d'Appel d'Offres sous la forme de prospectus, dessins, échantillons, modèles, photos et données comprenant :
  - a) une description détaillée des principales caractéristiques techniques de la durée de vie théorique et des performances du véhicule et des motos
  - b) une liste et le coût total annuel donnant tous les détails, y compris l'origine et les prix courants de toutes les pièces de rechange, outils spéciaux, etc., nécessaires au fonctionnement correct et continu du véhicule et des motos depuis le début de leur utilisation par SOS SAHEL International France jusqu'à la fin de leur durée de vie théorique;
  - c) un commentaire clause par clause des spécifications techniques, démontrant que les fournitures et services connexes correspondent pour l'essentiel à ces spécifications, ou une liste des réserves et différences par rapport aux dispositions desdites spécifications techniques.

La proposition financière comprendra pour chaque lot :

- la lettre d'engagement dûment remplie et signée;

- le cadre du bordereau des quantités et des prix dûment rempli et signé;
- le bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé.

### **Article 9 – Langue de l’offre**

Le ou les offre(s) préparée(s) par le soumissionnaire ainsi que toute correspondance et tous documents concernant le/les offre(s), échangée(s) entre le soumissionnaire et SOS SAHEL International France, seront rédigée(s) en langue française, étant entendu que tout document imprimé fourni par le soumissionnaire et rédigé dans une autre langue, doit être accompagné d’une traduction en langue française. Seules les parties traduites en français seront considérées partie prenante de(s) l’offre(s).

### **Article 10– Délai d’exécution**

Le Délai d’exécution est de un mois maximum pour les deux lots. Le soumissionnaire s’engage dans la soumission à livrer les véhicules et les motos dans le délai imposé à compter de la date inscrite dans la notification de l’Ordre de service de commencer la livraison.

### **Article 11– Régime fiscal**

Le présent marché sera exécuté Hors Douane Hors Taxes.

### **Article 12– Prix de l’offre**

Pour chaque lot, le soumissionnaire fera ressortir dans son offre, le prix unitaire du produit ainsi que le prix total, obtenu par application des quantités prescrites.

Les prix indiqués par le soumissionnaire sont fermes et non révisables pour toute la durée de l’exécution du marché et ne pourront varier sur aucun point.

Une offre présentée avec une clause de révision des prix non spécifié aux CCAP sera considérée comme ne satisfaisant pas aux conditions de l’Appel d’offres et peut être écartée par la Commission d’attribution des marchés comme non conforme aux dispositions de l’Appel d’Offres.

### **Article 13– Délai de validité des offres**

Les offres seront valables jusqu’à un délai maximum de quatre-vingt-dix jours au moins après la date limite de remise des offres pour les deux lots. Une offre valable pour une période plus courte peut être écartée par la Commission d’attribution des marchés comme non-conforme aux dispositions de l’Appel d’Offre.

### **Article 14– Forme et signature de l’offre**

Pour les deux lots, les offres resteront valables pendant une durée de quatre-vingt-dix jours pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise.

Le soumissionnaire préparera son offre en un original et en deux copies

Les mots « original » et « copie » seront marqués comme tels.

L'original et les copies seront dactylographiés ou écrits à l'encre indélébile et signés par la personne dûment autorisée;

En cas de différence entre eux, l'original fera foi.

## **CHAPITRE III – REMISE DES OFFRES**

### **Article 15 – Présentation des offres**

Les soumissionnaires prépareront une grande enveloppe extérieure anonyme, fermée, portant uniquement la mention : LOT 1 « **APPEL D'OFFRES OUVERT POUR LA FOURNITURE DE CINQ VEHICULES 4X4 PICK-UP DOUBLE CABINE, DEUX VEHICULES 4X4 STATION WAGON À SOS SAHEL International France; À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT** » et LOT 2 « **APPEL D'OFFRES OUVERT POUR LA FOURNITURE DE QUARANTE MOTOS À DEUX ROUES DE TERRAIN À SOS SAHEL International France; À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT** » adressées au Directeur des opérations de SOS SAHEL International France. Cette enveloppe contiendra deux enveloppes, une enveloppe no 1 « Offre technique » et une enveloppe no 2 « Offre financière ». Chacune de ces enveloppes portera le nom du projet, le numéro et l'objet de l'avis d'Appel d'Offres ainsi que l'adresse du soumissionnaire.

Pour chaque lot, l'enveloppe « technique » contiendra toutes les pièces définies à l'Article 8 ainsi qu'une liste des documents qu'elle contient. L'enveloppe « financière » contiendra toutes les pièces définies à l'Article 8 ainsi qu'une liste des pièces qu'elle contient.

### **Article 16 – Date et heure limites de dépôt des offres**

Les offres, présentées conformément à l'article ci-dessus doivent être reçues au plus tard **le 08 avril 2019 à 12 Heures 00 mn**, heure à laquelle interviendra l'ouverture des plis.

### **Article 17 – Offres hors délai**

Toute offre parvenue après expiration du délai de remise des offres sera écartée et non ouverte, quel que soit le motif de retard de réception.

## **CHAPITRE IV – OUVERTURE ET ÉVALUATION DES OFFRES**

### **Article 18 – Ouverture des offres**

L'ouverture des offres se fera en présence des représentants des soumissionnaires qui choisiront d'y assister à la date et heure indiquées dans l'avis d'appel d'offre. L'ouverture des offres aura lieu, en séance publique, à l'endroit de remise des offres, à la date de remise des offres et immédiatement après l'heure limite de remise.

### **Article 19– Contact avec SOS SAHEL International France**

Aucun soumissionnaire n'entrera en contact avec SOS SAHEL International France sur aucun sujet concernant sa soumission, entre le moment où les plis seront ouverts et celui où le marché sera attribué.

Tout effort d'un soumissionnaire pour influencer SOS SAHEL International France en ce qui concerne l'évaluation de son offre, la comparaison entre les offres ou les décisions d'attribution du marché aura pour résultat de faire écarter son offre.

### **Article 20 – Évaluation et comparaison des propositions financières**

**Article 21** Les prix de l'offre pour chaque lot seront libellés en francs CFA (F.CFA) qui sera la monnaie de paiement du marché.

La commission procédera à l'évaluation financière et à la comparaison des offres évaluées techniquement conformes pour l'essentiel après examen des pièces administratives, évaluation de la conformité technique et évaluation des qualifications et capacités du soumissionnaire.

Les erreurs arithmétiques seront corrigées et la comparaison des propositions financières se fera exclusivement sur la base des montants Hors Taxe Hors Douane.

La commission s'assurera que les coûts supportés par les soumissionnaires comprennent les mêmes éléments jusqu'au lieu de livraison.

Les rabais éventuels accordés par le soumissionnaire seront appliqués au montant de la proposition financière avant la comparaison des propositions.

### **Article 22 – Détermination de l'offre évaluée la mieux disante**

Pour chaque lot, l'offre évaluée la mieux disante sera celle qui aura proposé le montant le moins cher parmi les propositions techniques évaluées acceptables, après que le montant de chaque proposition financière correspondante soit corrigé et ajusté pour prendre en compte tous les coûts associés à la comparaison.

## **CHAPITRE V – ATTRIBUTION DU MARCHÉ**

### **Article 23 – Attribution du marché**

Chaque marché sera attribué au soumissionnaire qualifié pour exécuter le marché de façon satisfaisante, dont on aura déterminé que l'offre est évaluée techniquement acceptable et « économiquement la plus avantageuse » après corrections et ajustements éventuels.

### **Article 24 – Droit de SOS SAHEL International France d'accepter et de rejeter une offre ou toutes les offres**

L'Autorité d'approbation se réserve le droit d'annuler la procédure d'appel d'offres à tout moment, avant l'attribution du marché.



### **Article 25 – Notification provisoire**

Avant que n'expire le délai de validité des offres, SOS SAHEL International France notifiera au soumissionnaire choisi, par écrit, par courrier recommandé, ou par télex que son offre a été acceptée pour chacun des lots.

La notification provisoire ne constitue pas la conclusion du marché.

### **Article 26 – Signature du marché**

En même temps qu'elle informera le soumissionnaire retenu de l'attribution du marché, SOS SAHEL International France lui enverra le projet de marché incluant toutes les dispositions convenues entre les parties.

Dans les sept (7) jours suivant la réception du projet de marché, le soumissionnaire retenu signera et datera le marché et le renverra à SOS SAHEL International France.

La signature du marché engage les deux parties :

- pour SOS SAHEL International France : à confier l'exécution de cet appel d'offres au(x) soumissionnaire(s) attributaire(s), si le marché est approuvé par elle;
- pour le soumissionnaire Attributaire pour chaque lot : à maintenir son offre et son engagement à exécuter les fournitures ou les services pour lesquels il a soumissionné, si le marché est approuvé par l'autorité.

Dans tous les cas, la notification d'approbation du marché devrait intervenir dans le délai de validité des offres.

### **Article 27 – Garantie de bonne exécution**

Dans les 30 jours suivant la date de la notification de l'approbation du marché, le soumissionnaire retenu fournira la garantie de bonne exécution d'un montant de dix pour cent (10%) de la valeur totale du marché. Le défaut de fournir une garantie de bonne exécution constituera un motif suffisant d'annulation de l'attribution du marché et de saisie de la garantie de soumission ; dans ce cas, SOS SAHEL International France peut attribuer le marché au soumissionnaire suivant ou procéder à un nouvel appel d'offres.

### **Article 28 – Entrée en vigueur du marché**

- Le marché devient définitif à compter de la date d'approbation.
- Il rentre en vigueur à compter de la date retenue dans la notification d'approbation officielle du marché.

### **Article 29 – Sanctions des irrégularités imputables aux soumissionnaires**

Les inexactitudes délibérées constatées dans les attestations ou justifications contenues dans les offres peuvent entraîner l'exclusion temporaire d'un an à cinq

ans de leurs auteurs de toute participation à la commande de SOS SAHEL International France.

Sans préjudice des poursuites judiciaires auxquelles ils s'exposent, les soumissionnaires ou attributaires de contrats, convaincus de corruption, de tentative de corruption ou qui commettent ou favorisent des actes frauduleux à l'égard des agents chargés des procédures de passation, d'exécution, de contrôle ou du règlement des marchés encourent leur suspension de toute commande de SOS SAHEL International France.

### **Article 30 – Recours des soumissionnaires**

Les plaintes formulées par les soumissionnaires au cours de la procédure d'attribution des contrats feront d'abord l'objet d'un règlement amiable.

À défaut d'accord, la partie la plus diligente saisit la juridiction compétente dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de signature du rapport de non-conciliation.

### 3. Données particulières de l'avis d'appel d'offres

Données particulières de l'avis d'appel d'offres N° SOSSAHEL 001 /ASDI/2019/11406	
Dossier d'appel d'offres pour un marché concernant l'acquisition cinq (5) véhicules 4X4, de deux (2) véhicules station wagon et de 40 motos de terrain	
1	<b>Nom du Maître d'ouvrage :</b> <i>SOS SAHEL International France</i>
2	<b>Nom du programme et/ou projet:</b> Projet de récupération des terres dégradées et d'augmentation de la productivité agro-sylvo-pastorale dans la zone d'intervention de la Grande Muraille Verte au Burkina Faso
3	<b>Financement:</b> Agence Suédoise pour le Développement International
4	<b>Objet de l'appel d'offres :</b> livraison de cinq véhicules 4X4 pick up double cabine, de deux véhicules 4X4 station wagon et de quarante motos de terrain
5	<b>Nom du bénéficiaire :</b> SOS SAHEL International France
6	<b>Délai d'exécution du marché:</b> trois (3) mois
7	<b>Nom et adresse, numéros de téléphone et télécopie, adresse courriel du responsable:</b> a) <i>Nom : Rémi HEMERYCK adresse: 01 BP 2549 Ouagadougou 01, Secteur 47, Burkina Faso) Tel: Tél : +226 25 37 03 04 Email: <a href="mailto:contact@sossahel.org">contact@sossahel.org</a></i>
8	<b>Un exemplaire original et le nombre de copies:</b> <i>un original et deux copies</i>
9	<b>Le dépôt et l'ouverture des offres se fera à :</b> <i>adresse :SOS SAHEL International France, secteur 47, Karpala, derrière la station shell en face du SIAO n° tel Tél : +226 25 37 03 04 au plus tard le 08 avril 2019 à 12 heures 00 mn</i>
10	<b>Délai de validité des offres :</b> 90 jours
11	<b>Régime fiscal et douanier :</b> Hors Taxe Hors Douane

## **4. CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIÈRES**

### **Article 1 Objet du marché**

Le présent Appel d'Offres a pour objet la fourniture de cinq (5) véhicules 4X4 pick up double cabine, de deux (2) véhicules 4X4 station wagon et de 40 motos de terrain. Tous les articles de ce cahier des clauses administratives particulières s'appliquent aux deux lots pris individuellement même si ils ne sont pas mentionnés expressément.

### **Article 2 Documents contractuels**

En plus des documents contractuels énumérés, SOS SAHEL International France insérera tout autre document qu'elle estime utile en définissant la hiérarchie dans leur application.

### **Article 3 Délai et lieu de livraison**

Le véhicule et les motos seront livrés au siège de SOS SAHEL International France, secteur 47, Karpala, derrière la station shell en face du SIAO n° tel Tél : +226 25 37 03 04 dans un délai de trois (3) mois à compter du lendemain de la date portée sur l'ordre de service.

### **Article 4 Impôts, droits et taxes**

Le présent appel d'offres sera exécuté en Hors Taxe Hors Douane

### **Article 5 Prix et forme du marché**

Les prix indiqués dans le marché seront fermes et non révisables.

Le prix comprend la fourniture, le transport, la manutention, les services connexes, les frais d'enregistrement et de timbres, ainsi que les frais supportés par le Fournisseur jusqu'à destination finale ou sur le site de livraison.

### **Article 6 Garantie de bonne exécution**

Le Titulaire fournira, une garantie de bonne exécution de son marché, d'un montant égal à 10 % du montant du marché pour chaque lot.

### **Article 7 Réception provisoire**

À la demande du Titulaire, la réception provisoire sera prononcée par une commission de réception composée à cet effet et présidée par la personne responsable du marché.

La réception provisoire donnera lieu à l'établissement d'un procès-verbal qui vaut transfert de propriété au profit de SOS SAHEL International France.

Lors de la réception provisoire du véhicule, SOS SAHEL International France assurera que la livraison est conforme aux conditions et spécifications du marché.

Le matériel ne sera définitivement admis qu'après l'expiration normale du délai de garantie.

### **Article 8 Délai de garantie - Réception définitive**

La période de garantie sera de douze (12) mois à partir de la date de réception provisoire. Le Titulaire s'engage à donner l'assurance que le véhicule ou les motos sont neufs, qu'il(s) ne présente(nt) aucun défaut de fabrication et qu'il s'engage à remplacer toutes les déficiences qui viendraient à être constatées.

La réception définitive sera prononcée par une commission de réception à l'expiration de la période de garantie.

### **Article 9 Modalités de paiement**

Les paiements au titre du présent marché seront effectués de la manière suivante:

- 95 % du montant du marché sera réglé après la livraison et acceptation provisoire des véhicules et motos;
- 5 % après la période de garantie. Toutefois, le Titulaire aura la possibilité de se faire payer après réception provisoire, la valeur correspondant à la retenue de garantie. S'il opte pour cette solution, il devra présenter une caution personnelle et solidaire garantissant le remboursement à 100 % de cette retenue. Cette caution sera libérée après la réception définitive des véhicules et motos.

Les paiements seront effectués par virement bancaire ou par chèque barré; pour ce faire, le Titulaire présentera ses demandes de paiement sous forme de factures établies en 04 (quatre) exemplaires, arrêtées en toutes lettres, datées, signées et adressées à SOS SAHEL International France qui en assurera le mandatement.

Le Titulaire précisera dans la lettre d'engagement le numéro de son compte, l'intitulé et la banque.

### **Article 10 Nantissement**

En vue du nantissement éventuel du marché il est stipulé que :

- a) le service chargé de la liquidation des sommes dues est la comptabilité de SOS SAHEL International France
- b) l'agent chargé de fournir au Titulaire du marché ainsi qu'aux bénéficiaires des nantissements, les renseignements et états est le Gestionnaire Comptable des Finances de SOS SAHEL International France

### **Article 11 Pénalité pour retard**

Des pénalités pour retard seront appliquées sur simple dépassement de la date prévue pour la livraison du véhicule. Le montant des pénalités sera directement

déductible des factures et recouvrable par tout autre moyen dont SOS SAHEL International France jugera adéquat.

Les pénalités ne seront pas appliquées en cas de force majeure dont SOS SAHEL International France aura été saisie au préalable dans les délais réglementaires et reconnue fondée par elle.

Les pénalités pour retard sont fixées à *1/2000* par jour calendaire de retard calculées sur la valeur du véhicule livré en retard ou sur le montant total du marché si la partie livrée en retard empêche l'utilisation de la partie livrée dans les délais.

### **Article 12 Assurance**

Les risques à courir par le Fournisseur dans le cadre de l'exécution du marché seront couverts par son assurance de responsabilité civile restant à sa charge.

### **Article 13 Disposition particulière**

Le soumissionnaire ne pourra se prévaloir d'erreurs, omissions, ou imprécisions dans les pièces du dossier d'appel d'offres.

## 5. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES A PROPOSER PAR LE FOURNISSEUR DES VEHICULES

### - Véhicules Station wagon

CARACTERISTIQUES	SPECIFICATIONS TECHNIQUES
Carrosserie	Station Wagon
Source d'énergie	Diesel
Consommation	12 litres : 100 km , - 10 litres hors agglomération
Système de transmission et motricité des roues	4X4 avec boîte de transmission manuelle à 5 vitesses + marche arrière
Chassis	Appatement long
Type de direction	Assistée Volant à gauche
Coloris	Blanc ou Gris
Motorisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compris entre 2900 CC à 3549 CC/ 2.8l à 3.5l</li> <li>• 4 cylindres en ligne ( Abre à came en tête )</li> <li>• Puissance ≥ 65 KW</li> <li>• Circuit de refroidissement à eau</li> </ul>
Suspension	Ressort à boudin (suspension renforcées)
Transmission	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Boite manuelle</li> <li>• Embrayage mono disque sec à commande hydraulique</li> <li>• Boite de transfert standard capable d'actionner les 4 roues en vitesse haute et basse</li> </ul>
Capacité réservoir	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Minimum 140 l</li> </ul>
Système de refroidissement	Tropicalisé
Système de freinage	ABS
Nombre de places assises	Sept (07) places
Nombre de portières	Cinq portes
Autres équipements	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Climatisation d'origine (avant &amp; arrière)</li> <li>• Ceintures de sécurité avant et arrière</li> <li>• Radio CD d'origine + Clé USB avec commande au volant</li> <li>• Roue de secours (avec support d'origine et identique aux quatre roues )</li> <li>• Trousseau de clé d'origine de 6 à 32</li> <li>• Triangles de sol</li> <li>• Extincteur à poudre d'une capacité supérieure ou égale à 1 Kg</li> <li>• Airbag (conducteur et passagés)</li> <li>• Condamnation centralisée des ouvertures à distance</li> <li>• Lève vitres électriques à l'avant et à l'arrière</li> <li>• Vitres standard ( eintées)</li> <li>• Rétroviseurs avec clignotant et rabatable</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>électrique</li> <li>• Cric</li> <li>• Livret d'entretien &amp; manuel d'utilisateur en français</li> <li>• Roues sans chambre à air, (roue large de type tubless)</li> <li>• Jeu de tapis de sol</li> <li>• Porte bagages (galerie de toit)</li> <li>• Marche pied latéral</li> <li>• Etc.</li> </ul>
Prestations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Visite technique</li> <li>• Plaque d'immatriculation</li> <li>• Carte grise</li> </ul>
<b>QUANTITE</b>	
Nombre de véhicules	02
Autres (à préciser)	

### - Véhicule PICK UP double Cabines

<b>CARACTERISTIQUES</b>	<b>SPECIFICATIONS TECHNIQUES</b>
Carrosserie	PICK UP DOUBLE CABINE
Source d'énergie	Diesel
Consommation	7,3 L/100km
Système de transmission et motricité des roues	4X4 avec boîte de transmission manuelle 5 à 6 vitesses + marche arrière
Chassis	Long
Type de direction	Direction assistée Volant à gauche
Coloris	Blanche ou Grise
Suspension	Suspension renforcée pour les mauvaises routes
Motorisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compris entre 2300 CC à 3549 CC/ 2.8l à 3.5l</li> <li>• 4 cylindres en ligne ( minimum de puissance 100kw) avec Abre à came en tête</li> <li>• puissance ≥ 65 KW</li> <li>• Circuit de refroidissement à eau</li> </ul>
Transmission	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Boite manuelle</li> <li>• Embrayage mono disque sec à commande hydraulique</li> <li>• Boite de transfert standard capable d'actionner les 4 roues en vitesse haute et basse</li> </ul>
Capacité reservoir	Minimum 80 litres
Système de refroidissement	Tropicalisé
Système de freinage	ABS
Nombre de places assises	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cinq (05) places</li> <li>• Siège avant séparé</li> </ul>
Nombre de portières	Quatre (04) portières
Roues	Roues larges (jantes alu pneus tubless)



Autres équipements	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Climatisation d'origine</li> <li>• Ceintures de sécurité avant et arrière</li> <li>• Radio CD d'origine + clé USB avec commande au volant</li> <li>• Roue de secours ( identique aux 4 roues)</li> <li>• Trousseau de clé d'origine de 6 à 32</li> <li>• Triangles de sol</li> <li>• Extincteur à poudre d'une capacité supérieure ou égale à 1 Kg</li> <li>• Airbag</li> <li>• Condamnation centralisée des ouvertures à distance</li> <li>• Lève vitres électriques à l'avant et à l'arrière</li> <li>• Vitres standard (teintées)</li> <li>• Cric</li> <li>• Livret d'entretien &amp; manuel d'utilisateur en français</li> <li>• Jeu de tapis de sol</li> </ul>
Prestations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Visite technique</li> <li>• Plaque d'immatriculation</li> <li>• Carte grise</li> </ul>
<b>QUANTITE</b>	
Nombre de véhicules	05
Autres (à préciser)	

## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES ET QUANTITE DES MOTOS

<b>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</b>	
SOURCE d'énergie	Essence
Capacité du réservoir	Au moins 10 litres
Capacité réservoir d'huile	Au moins 1,5 litres
Nombre de places	02
Cylindrée	Entre 123 à 125 CC
Rétroviseur	Oui
Coloris	Standard
Porte bagage arrière	Oui
Compteur kilométrique	Oui
Clignotant (arrière/avant)	Oui
Feu rouge, feu de stop, klaxon	Oui
Transmission	Prise constante, cinq vitesses/Chaine
Puissance maxi	Au moins 7.5 kW
Type de moteur	Quatre temps, refroidissement par air, simple arbre à cames en tête, Monocylindre à soupapes
Allumage	Allumage électronique
Freins (avant/arrière)	A tambours
Autres équipements	<ul style="list-style-type: none"> <li>• trousseau de clé d'origine</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• manuel d'utilisateur en français</li> <li>• etc.</li> </ul>
Prestations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plaque d'immatriculation</li> <li>• carte grise</li> <li>• Casque</li> </ul>
Pneu avant	275-18-42P
Pneu arrière	300-18-51P
<b>QUANTITÉ</b>	
Nombre de motos	40

## **6. MODELE DE LETTRE D'ENGAGEMENT**

À

*(Nom et adresse de SOS SAHEL International France)*

Messieurs,

Après avoir examiné le dossier d'appel d'offres N° *(insérer les numéros)* dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons de fournir et de livrer, conformément au dossier d'Appel d'Offres, et pour la somme toutes taxes comprises de *(Indiquer prix total de la soumission en chiffres et lettres)* ou autres montants énumérés au bordereau des prix ci-joint et qui fait partie de la présente soumission *(description du véhicule et services ou des motos)*.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer dans un délai de *(nombre de jours, semaines ou mois)* toutes les fournitures qui nous seront commandées et ce, à compter du lendemain de la date que vous porterez sur votre ordre de service de commencer la livraison.

Si notre offre est acceptée, nous obtiendrons une garantie bancaire (cautionnement de bonne exécution) d'un montant de *(préciser pourcentage)* du montant du marché qui nous sera attribué, pour l'exécution satisfaisante de celui-ci.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de *(nombre)* jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des plis; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu'à ce qu'un marché en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente soumission, complétée par votre notification d'attribution du marché, constituera un contrat nous obligeant réciproquement.

Il est entendu que vous n'êtes pas tenus d'accepter l'offre la moins-disant ni aucune des offres que vous recevrez.

SOS SAHEL International France se libérera des sommes dues au titre de ce marché en faisant créditer notre compte n° *(indiquer le numéro du compte)* ouvert à *(indiquer la banque)* au nom de *(intitulé du compte)*.

(lieu et date)

Signature

(Titre)

## 7. CADRE DU BORDEREAU DES QUANTITES ET DES PRIX (valable pour les deux lots)

Nom du soumissionnaire : \_\_\_\_\_ Marché N° \_\_\_\_\_ Page \_\_\_\_ de \_\_\_\_

(1) Numéro d'ordre	(2) Description	(3) Unité	(4) Quantité	(5) Prix unitaire HTHD (en F. CFA)	(6) Prix total HTHD (en F. CFA) (col 5 x 6)
			Montant total HTHD :		
			Montant des taxes et droits		
			Montant total hors TVA		
			TVA (18 %)		
			Montant total toutes taxes comprises		

Arrêté la présente soumission à la somme de :

- (*indiquer montant toutes taxes comprises en lettres et en chiffres*).
- (*indiquer montant hors taxes et hors droits en chiffres et en lettres*)
- (*indiquer le montant des taxes et droits, y compris TVA de (18%) en chiffres et en lettres*)

Date : \_\_\_\_\_

Signature du soumissionnaire : \_\_\_\_\_

**8. CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (VALABLE POUR LES DEUX LOTS)**

**Nom du soumissionnaire :**

**Marché no.**

Numero d'ordre	Description	Unité	Prix unitaire HTHD en lettres (en F.CFA)	Prix unitaire HTHD en chiffres(en F.CFA)

## 9. Modèle de garantie de soumission

*[Exemple en cas de demande d'une garantie bancaire]*

Date :

Prêt/Crédit No :

AAO No :

*[Nom du Contrat]*

A : *[Nom et adresse de l'Autorité porteuse du Projet]*

ATTENDU QUE *[Nom du Soumissionnaire, ou, s'il s'agit d'un consortium, indiquer le nom de chacun des membres suivi de, selon le cas "conjointement" ou de « solidairement" ]* (ci-après dénommé le « Soumissionnaire ») a soumis son offre le *[Date de l'offre]* pour l'exécution du Projet de partenariat public-privé ("le Projet") susnommé (ci-après dénommée « l'Offre »).

FAISONS SAVOIR PAR LES PRESENTES que NOUS *[Nom de la banque]* de *[Adresse de la banque]* (ci-après dénommée la « Banque »), sommes engagés vis-à-vis de *[Nom de l'Autorité publique]* pour la somme de : *[Montant à indiquer en chiffres et en lettres]*, au paiement de laquelle, par les présentes, la Banque s'engage et engage ses successeurs au profit de *[Nom de l'Autorité publique porteuse du projet]*.

Certifié par le cachet de ladite Banque ce jour du *[Insérer la date]*

Nous avons pris connaissance du fait que le Soumissionnaire perd la garantie de soumission dans les cas suivants :

- le retrait de son offre pendant sa période de validité spécifiée dans l'acte d'engagement ;
- le défaut de participation aux négociations finales avec l'Autorité publique porteuse du Projet ;
- le défaut de présentation de son offre définitive dans le délai prescrit par l'Autorité publique porteuse du Projet *[Mention à faire figurer uniquement*

*dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres à 2 étapes*];

- le défaut de signature du Contrat de partenariat public-privé une fois son offre acceptée ;
- le défaut de fourniture de la garantie de bonne exécution du Contrat de partenariat public-privé après l'acceptation de l'offre ou tout autre manquement, avant la signature du Contrat de partenariat public-privé.

Nous nous engageons à payer à l'Autorité publique porteuse du Projet une somme à concurrence du montant susmentionné à réception de sa première demande écrite, sans que l'Autorité publique porteuse du Projet ait à motiver sa demande, à condition qu'elle y indique que la somme est demandée en raison de la survenue de l'une des conditions susmentionnées, en précisant de quelle(s) condition(s) il s'agit.

Cette garantie restera en vigueur jusqu'à [*Date à fixer survenant après l'expiration de la période de validité de l'offre*] y compris, et toute demande formulée dans son cadre devra parvenir à la Banque à cette date au plus tard.

Pour le compte et au nom de la Banque

[*Signature*]

en tant que

[*Titre*]

Cachet de la banque

## 10. MODÈLE DE MARCHÉ (valable pour les deux lots)

(Entête de SOS SAHEL International France)	BURKINA FASO ----- <i>Unité- Progrès- Justice</i> -----
---	--

MARCHÉ N° \_\_\_\_\_/

(indiquer référence du mode de passation du marché :  
appel d'offres, ouvert/appel d'offres restreint/ gré à gré).

-----

**OBJET** : (indiquer objet du marché)

**FOURNISSEUR** : (indiquer nom et adresse complète (BP) du Fournisseur)

**DÉLAI DE LIVRAISON** : (indiquer délai de livraison ou date d'achèvement du marché)

**MONTANT** : (indiquer montant en chiffres et T.T.C.)

**FINANCEMENT** : (indiquer imputation budgétaire ou organisme qui finance)



ENTRE

Le Directeur Exécutif agissant au nom et pour le compte de SOS SAHEL International France, désigné au présent marché par le terme « Administration ».

D'UNE PART,

ET

Monsieur (*Nom de la personne physique*) le Directeur Général, agissant au nom et pour le compte de (*nom du cocontractant*), domiciliée à (*lieu*) (*adresse du cocontractant*), inscrite au Registre de Commerce de (*lieu du registre*) sous le numéro (*indiquer numéro du RC*), et désigné au présent marché par le terme « Fournisseur ».

D'AUTRE PART

IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

### **Article 1 Objet du marché**

Le présent marché a pour objet la livraison, à SOS SAHEL International France, de cinq (5) véhicules 4X4 pick up double cabine, de deux (2) véhicules 4X4 station wagon et de 40 motos de terrain dont les détails figurent sur les bordereaux des quantités et des prix du Fournisseur, joints en annexe. Tous les autres articles de ce présent modèle de marché s'appliquent aux deux lots même si ceci n'est pas mentionné expressément dans les articles en question.

### **Article 2 Pièces contractuelles**

Les pièces contractuelles sont par ordre de priorité d'application :

- le présent marché;
- la lettre d'engagement
- le devis quantitatif et estimatif
- le bordereau des prix unitaires;
- le Cahier des clauses administratives particulières;
- le Cahier des prescriptions techniques;

### **Article 3 Prix et forme du marché**

Le présent marché est du type à prix unitaire. Les prix sont fermes et non révisables et le montant total du marché est arrêté à la somme de (*indiquer montant en lettres et en chiffres*) francs CFA T.T.C. (*Si le délai du marché est supérieur à 12 mois, les prix sont révisables, indiquer la formule de révision de prix*)

#### **Article 4 Modalités et mode de paiement**

Les paiements en francs CFA seront effectués de la manière suivante :

- 95 % du montant du marché - après la réception provisoire des véhicules;
- 5 % après la période de garantie. Toutefois, le Titulaire aura la possibilité de se faire payer après réception provisoire, le montant de la retenue de garantie. S'il opte pour cette solution, il devra présenter une caution personnelle et solidaire d'égal montant couvrant la période de garantie. Cette caution sera libérée après la réception définitive des véhicules.

SOS SAHEL International France se libérera des sommes dues par elle en faisant créditer le compte (*indiquer numéro de compte*) ouvert à (*désignation de la banque*) au nom de (*indiquer intitulé du compte*) ou à établir un chèque barré au nom du fournisseur.

#### **Article 5 Lieu et délai de livraison**

Le véhicule et les motos objet du présent marché seront livrés au siège de SOS SAHEL International France, secteur 47, Karpala, derrière la station shell en face du SIAO n° tel Tél : +226 25 37 03 04. Dans un délai de (*indiquer délai de livraison*) à compter du lendemain de la date indiquée dans l'ordre de service de commencer le processus de livraison.

#### **Article 6 Conditions de réception**

La réception des véhicules et des motos interviendra à la demande du Fournisseur. Elle sera prononcée en présence du Fournisseur par une Commission de réception constituée à cet effet. La commission de réception effectuera un contrôle sur la qualité afin de s'assurer de la conformité des véhicules et des motos au regard des spécifications techniques. La non-conformité entraînera le rejet des véhicules ou des motos concernés et le Fournisseur sera tenu de les remplacer dans un délai qui lui sera notifié dans le procès-verbal de réception.

Les véhicules et les motos seront livrés neufs, en très bon état de marche et devront être conformes à la réglementation en la matière au Burkina Faso.

#### **Article 7 Garantie technique du véhicule**

La garantie des véhicules et des motos porte sur une période de 12 (douze) mois à compter de la date de réception provisoire.

Pendant cette période, le Fournisseur s'engage à prendre en charge tous les frais de dépannage (pièces de rechange et main d'œuvre) consécutifs à des vices de fabrication.

Le Fournisseur devra justifier de la présence au Burkina Faso d'un stock de pièces de rechange jugé suffisant par SOS SAHEL International France afin d'assurer avec diligence le service après-vente. La garantie comporte en outre une inspection du matériel (frais et main-d'œuvre à la charge du Fournisseur) à effectuer à l'étape indiquée par le constructeur.

## **Article 8 Documents à remettre**

Le véhicule et motos seront accompagnés d'une notice complète de fonctionnement et d'entretien, rédigée en langue française, de la carte grise, de l'attestation de visite technique ainsi que de tout autre document jugé nécessaire par le fournisseur.

## **Article 9 Pénalités de retard**

En cas de non-respect du délai contractuel de livraison, il sera appliqué à l'attributaire des pénalités fixées par jour calendaire  $1/1000$  du montant du véhicule ou des motos livrés en retard. Les pénalités seront retenues sans préavis sur les montants dus au titre du marché. Elles ne seront pas appliquées en cas de force majeure dont SOS SAHEL International France aura été saisie dans les délais réglementaires, et reconnue fondée par elle.

## **Article 10 Nantissement**

En vue du nantissement éventuel du marché dans les conditions prévues dans le Décret portant Réglementation générale des achats publics, il est stipulé que :

- a) le service chargé de la liquidation des sommes dues est la comptabilité de SOS SAHEL International France
- b) Le comptable assignataire chargé des paiements est le comptable du projet
- c) Le Fonctionnaire chargé de fournir au Titulaire du marché ainsi qu'aux bénéficiaires des nantisements, les renseignements et états est le Gestionnaire Comptable de SOS SAHEL International France.

## **Article 11 Résiliation**

Le présent marché pourra être résilié dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur au Burkina Faso.

## **Article 12 Référence aux textes**

Pour tous les cas non prévus aux articles du présent marché, il sera fait application du Cahier des Clauses Administratives.

## **Article 13 Contestation et litige**

Toute contestation ou différend sera réglé à l'amiable des litiges. À défaut d'une solution amiable, le différend sera porté devant la juridiction compétente.

## **Article 14 Approbation**

Le présent marché ne sera définitif qu'après son approbation par l'autorité compétente et sa signature par les deux parties.

MARCHE N° \_\_\_\_\_

Pour (*indiquer objet*).

Ouagadougou, le.....

Lu et accepté  
Le Fournisseur

Approuvé par :  
SOS SAHEL International France

**11. MODÈLE DE DÉCLARATION VALANT ENGAGEMENT FERME D'UN ORGANISME FINANCIER DE CONSTITUER LE CAUTIONNEMENT DE GARANTIE DE BONNE EXÉCUTION (valable pour les deux lots)**

**ATTESTATION**

Je soussigné (nom et adresse de l'organisme financier) agissant par (nom de la ou des personnes représentant ledit organisme)

1. déclare que le Fournisseur (nom et adresse du soumissionnaire) présentant une offre pour la fourniture de (objet de la soumission) possède toutes les références et garanties financières pour mener à bien la livraison du véhicule;
2. déclare que, si le marché est effectivement attribué au Fournisseur, nous nous porterons caution solidaire en sa faveur dans les formes et pour le montant défini à l'article (*à préciser*) du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP);
3. déclare que la présente attestation, jointe à la soumission du Fournisseur précité, vaudra ipso facto engagement de notre part, à l'égard de l'autorité contractante, de fournir la caution solidaire prévue ci-avant.

Fait à (lieu), le (date)

## **12. Modèle de garantie de bonne exécution**

*[A délivrer par l'émetteur en conformité avec les exigences du Dossier d'Appel d'Offres]*